

INFO RDS

Le bulletin d'information du réseau régional
des déléguées et délégués sociaux

novembre-décembre 2006

22 novembre 2006

Journée d'activités dans le cadre de la semaine de prévention de la toxicomanie

« Les jeux de hasard et d'argent : Savoir plus risquer moins. »

Cette journée thématique porte, vous l'aurez deviné, sur le jeu pathologique. Notre invitée pour l'occasion sera madame Nathalie - Ève Bédard du centre Casa. Elle viendra nous présenter un atelier interactif sur cette problématique durant l'avant-midi. L'après-midi vous sera réservé pour discuter de trucs et d'astuces lors de vos relations d'aide. Tel que mentionné lors de la dernière parution du bulletin, cette journée s'adresse à vous les déléguées et délégués sociaux. Cependant, tout militant syndical sera le bienvenu.

Voici le programme de la journée :

- 9 heures : mot de bienvenue
- 9 h 05 : Présentation de l'atelier sur le jeu pathologique
- 10 h 20 : PAUSE
- 10 h 40 : Suite de l'atelier
- 11 h 30 : Échanges avec les invités
- 12 h 15 : DÎNER sur place
- 13 h 15 : Échanges entre ds / leurs bons coups-trucs etc
- 15 heures : Fin de la journée

Pour participer à cette journée unique d'échanges, vous devez remplir le formulaire de participation aux activités du réseau.

Les frais d'inscription sont de 25 \$ par personne (affiliés, le double pour non-affiliés) incluant le dîner. La rencontre aura lieu dans les salles Perron et Légaré du 2ème étage de l'édifice de la FTQ à Québec.

Vous êtes attendus en grand nombre !

Conférence provinciale du réseau des déléguées et délégués sociaux 30 et 31 janvier 2007, Sheraton Laval

Vos syndicats locaux recevront les invitations pour participer à cette conférence directement de la FTQ. Ce rassemblement se veut un moment privilégié pour faire reconnaître le réseau dans nos instances. Votre participation sera donc importante. Comme en 2002, lors de la dernière conférence provinciale, il n'y aura pas de conférence régionale de notre réseau pour permettre à vos sections locales de vous libérer pour cette activité. Informez-vous auprès de vos exécutifs respectifs pour connaître les détails de la conférence et aussi pour les inviter à venir participer avec vous à cette conférence.

Nouvelles du comité FTQ sur L'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances

La dernière rencontre du comité a eu lieu les 26 et 27 septembre dernier. Comme à l'habitude, plusieurs points étaient à l'ordre du jour.

Parmi ceux-ci: l'organisation de la prochaine conférence provinciale du réseau qui se tiendra les 30 et 31 janvier 2007, le programme du prochain colloque de l'AITQ et les derniers développements concernant un arbitrage de griefs des Métallos concernant une politique de tests anti-drogue en milieu de travail. Aussi deux invités sont venus entretenir les membres du comité. Premièrement, monsieur Pierre Brisson, chargé de cours à l'université de Sherbrooke, concernant l'approche pragmatique en toxicomanie et monsieur Alain Giguère, policier enquêteur à la Ville de Trois-Rivières, sur les drogues et l'évaluation.

Enfin, la prochaine rencontre du comité est prévue le 5 décembre prochain à Montréal.

Steeve

Formation de base

Les prochaines sessions sont prévues les **14-15-16 mars 2007 et 30-31 mai - 1er juin 2007**. L'horaire est de 8h30 à 16h30. Les sessions se déroulent à l'édifice FTQ à Québec. Les frais sont de 90\$ par personne pour une section locale affiliée au Conseil régional FTQ et le double pour les non-affiliées.

Si vous avez des noms ou un nombre de personnes à me communiquer pour la formation de base de délégués et déléguées sociaux, n'hésitez pas à le faire.

Si vous connaissez de vos consoeurs et confrères de travail intéressés, informez-les. Les exécutifs locaux sont spécialement invités.

Steeve

Recueil de clauses de conventions collectives et lettres d'entente

Si vous avez des textes qui concernent les ds et un programme d'aide, transmettez-les moi. Je fais une mise à jour qui pourra servir à ceux et celles qui voudraient en négocier pour leur milieu de travail. L'entraide passe aussi par là.

Steeve

Pour rejoindre le coordonnateur

-téléphone 418-622-4911 avec boîte vocale

-télécopieur 418-623-9932

-courriel rdscrqca@videotron.ca
(correspondance confidentielle)

-téléavertisseur numérique : 418-861-0281

Pour les internautes

Le centre de toxicomanie et de santé mentale. Un site rempli de textes sur ces différentes thématiques. À découvrir ...

www.camh.net

Bonne exploration !

Pensée

Je me suis mis d'accord avec moi-même, ce qui est bien la plus grande victoire que nous puissions remporter sur l'impossible.

Eugène Fromentin, *Dominique*

Campagne des paniers de Noël 2006

Cette activité organisée en collaboration avec le Conseil régional FTQ, la FTQ-construction et le bureau régional de la FTQ est de retour.

Nous vous invitons à organiser une collecte d'argent et de denrées non-périssables dans vos milieux de travail. Les dons recueillis serviront aux paniers de Noël pour nos confrères et consœurs dans le besoin. La collecte des dons se terminera cette année, le vendredi 8 décembre prochain.

Les bénéficiaires recevront des certificats-cadeaux pour se procurer les denrées dans une épicerie déterminée.

Si vous connaissez de vos consœurs et confrères qui sont dans le besoin, nous vous invitons à communiquer au Conseil régional FTQ ou au Réseau des déléguées et délégués sociaux avant le 8 décembre. N'oubliez pas que des règles d'attribution sont en vigueur.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter.

Steeve

Le texte qui suit provient du site du :

Vous connaissez... L'ecstasy



CAMH Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Dernière mise à jour: 18 juillet 2005

Noms communs : E, XTC, Adam et Mitsubishi

Qu'est-ce que l'ecstasy ?

Voici le nom chimique de l'ecstasy : 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine. Son nom chimique abrégé est MDMA. La composition chimique et les effets de la MDMA sont similaires à ceux de l'amphétamine (un stimulant) et de la mescaline (un hallucinogène).

Le produit vendu sous le nom d'ecstasy contient souvent des drogues autres que la MDMA dont les effets peuvent être similaires ou non à ceux de la MDMA : entre autres, la caféine, l'éphédrine, les amphétamines, le dextrométhorphan, la kétamine ou le LSD. L'ecstasy peut parfois contenir des drogues très toxiques comme le PMA (paraméthoxy-amphétamine), qui peut être mortel, même à faible dose.

La MDMA influe sur la chimie du cerveau en libérant en particulier une quantité élevée de sérotonine. La sérotonine est une substance chimique présente dans le cerveau qui joue, entre autres, un rôle important sur le plan de la régulation de l'humeur, de l'énergie et de l'appétit.

La MDMA a été brevetée en 1913. Dans les années 1970 on l'a utilisée de façon expérimentale, notamment comme complément à la psychothérapie. La possession, le trafic, l'importation ou la fabrication de cette substance sont devenus illégaux au Canada en 1976 et aux États-Unis en 1985.

Suite à la page 4

Quelle est l'origine de l'ecstasy ?

L'ecstasy est fabriquée dans des laboratoires illégaux. Son procédé de fabrication et sa composition chimique varient d'un laboratoire à l'autre. Le produit vendu sous le nom d'ecstasy contient souvent des drogues inconnues ou d'autres substances de remplissage.

À quoi ressemble l'ecstasy ?

Elle est vendue habituellement sous forme de comprimés ou de capsules à avaler. Elle est également vendue en poudre ; les comprimés peuvent être écrasés puis reniflés. Bien que cette pratique soit rare, cette drogue peut aussi être injectée.

Les comprimés d'ecstasy sont de forme, de taille et de couleur différentes. Ils sont souvent estampillés d'un logo comme un papillon ou un trèfle, ce qui leur donne l'apparence d'un bonbon. Ce " marquage " des comprimés d'ecstasy ne constitue pas une preuve de la qualité de la drogue, car il est possible que divers fabricants utilisent le même logo. Les imitations de mauvaise qualité sont répandues. Il est possible que des comprimés vendus sous le nom d'ecstasy ne contiennent pas de MDMA.

" L'ecstasy végétale ", qui est censée ne contenir que des ingrédients " naturels ", contient habituellement de l'éphédrine végétale qui possède des propriétés stimulantes. La consommation abusive de produits contenant de l'éphédrine a été liée à des accidents cérébrovasculaires, des crises cardiaques et même des décès.

Qui prend de l'ecstasy ?

La consommation croissante d'ecstasy comme drogue à usage récréatif a commencé dans les années 1980 aux États-Unis. Elle semble être la drogue de prédilection des jeunes lors de parties qui durent toute la nuit ou de " raves ". Dernièrement, l'usage d'ecstasy s'est répandu parmi d'autres groupes comme les professionnels des grandes villes, et on retrouve l'ecstasy dans divers environnements, y compris des boîtes de nuit populaires.

Quels sont les effets de l'ecstasy ?

Les effets de l'ecstasy dépendent de plusieurs facteurs, entre autres :

- votre âge et votre poids
- la quantité absorbée et la fréquence de consommation
- la durée d'utilisation
- la méthode d'absorption
- le milieu ambiant
- l'état médical ou psychiatrique préexistant
- la consommation simultanée d'alcool ou d'autres drogues (illicites, sur ordonnance, en vente libre ou à base de plantes)

À doses faibles ou modérées, l'ecstasy peut produire des sensations de plaisir et de bien-être. La personne se sent plus sociable et plus proche des autres. Comme tous les stimulants, l'ecstasy procure à son usager l'impression d'un débordement d'énergie et de confiance.

Cependant, même à faible dose, l'ecstasy peut avoir des effets négatifs notables. Quant aux doses plus fortes, elles risquent fort probablement d'intensifier les effets négatifs sans toutefois accroître les effets souhaités. Il s'agit, entre autres, des symptômes suivants : grincements de dents, douleurs aux mâchoires, transpiration, augmentation de la tension artérielle et du rythme cardiaque, angoisse ou crises de panique, vue trouble, nausées, vomissements et convulsions.

Une fois les effets initiaux disparus, les usagers risquent également de ressentir les effets ultérieurs suivants : confusion, irritabilité, angoisse, paranoïa, dépression, troubles de la mémoire ou insomnie.

Quelle est la durée des effets ?

L'ecstasy commence à faire effet normalement dans l'heure qui suit. Ces effets peuvent durer de quatre à six heures. La durée des effets ultérieurs est plus difficile à prédire ; ils risquent de durer pendant des jours, voire même des semaines.

L'ecstasy est-elle dangereuse ?

Elle peut l'être. Bien que certaines personnes considèrent l'ecstasy comme une drogue relativement inoffensive, on lui attribue un nombre croissant de décès. Comme c'est le cas pour de nombreuses drogues illicites, ces risques augmentent en fonction de la quantité absorbée et de la fréquence d'utilisation.

La déshydratation et la température excessive du corps sont souvent à l'origine des décès liés à l'ecstasy, en particulier dans le cadre de parties où les jeunes dansent toute la nuit. L'ecstasy fait augmenter la température du corps, la tension artérielle et le rythme cardiaque, ce qui peut entraîner une insuffisance rénale ou cardiaque, des accidents cérébrovasculaires ou des crises d'épilepsie. On a même signalé des cas de jaunisse et d'atteinte hépatique (dommages au foie).

Les personnes souffrant de tension artérielle élevée, de problèmes de cœur ou de foie, de diabète, d'épilepsie ou de n'importe quel trouble mental sont particulièrement vulnérables aux dangers de l'ecstasy. Une partie du danger provient du fait que les personnes qui prennent de l'ecstasy peuvent ne pas être au courant de leur condition et ne savent pas que les effets de l'ecstasy peuvent provoquer les symptômes de leur maladie.

Comme c'est le cas de toute drogue illégale vendue dans la rue, on ne connaît pas vraiment la pureté ni la puissance de l'ecstasy. En prenant de l'ecstasy, vous ne savez pas en fait ce que vous prenez et quels en seront les effets.

Le fait de combiner l'ecstasy à d'autres drogues, illicites ou sur ordonnance, risque de causer une interaction toxique. On sait que plusieurs médicaments sur ordonnance interagissent avec cette substance. Il s'agit de certains types d'antidépresseurs comme les inhibiteurs de la monoamine oxydase (IMAO) et le ritonavir, un inhibiteur de protéase dont on se sert pour traiter le VIH.

Conduire ou faire fonctionner des machines sous l'effet de l'ecstasy ou de toute drogue accroît le risque de blessure corporelle tant pour l'usager que pour les autres.

L'ecstasy peut-elle créer une dépendance ?

La tolérance à l'ecstasy s'établit très rapidement. Par conséquent, plus vous en consommez, plus les effets seront faibles. Consommer une plus forte dose ne produira peut-être pas les effets escomptés, car l'usage fréquent de cette substance épuise la sérotonine et d'autres substances chimiques du cerveau qui produisent la sensation de " bien-être " donnée par l'ecstasy.

Bien qu'il y ait peu de preuves indiquant que la MDMA soit cause d'accoutumance physique ou entraîne des symptômes de sevrage, cette substance prend souvent une importance exagérée dans la vie des usagers.

Quels sont les effets à long terme de l'ecstasy ?

Selon les études effectuées sur des animaux, l'usage d'ecstasy peut détruire les cellules cérébrales qui produisent la sérotonine. Les recherches sur les êtres humains sont restreintes ; cependant, certains travaux semblent montrer que l'ecstasy peut causer des lésions cellulaires et altérer la chimie du cerveau humain, entravant certaines fonctions cérébrales comme l'apprentissage et la mémoire. Selon les travaux de recherche, le risque de détérioration causée par la consommation de cette substance est fonction de la dose et de la fréquence de consommation.

À l'heure actuelle, on ignore encore la durée exacte des effets et on ne sait pas s'ils sont permanents. Il faudra entreprendre d'autres travaux de recherche pour confirmer l'incidence à long terme de l'ecstasy sur le cerveau humain.

© 2003 Centre de toxicomanie et de santé mentale. Un Centre collaborateur OPS/OMS.
Affilié à part entière à l' Université de Toronto

STIPULATION D'EXONÉRATION : Les renseignements contenus dans ce site ne doivent pas être utilisés à des fins de diagnostic, de traitement ni d'orientation de clients. Le CTSM ne fournit aucun diagnostic, traitement ni service d'orientation sur Internet. Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements devraient communiquer avec leur médecin ou leur organisme local de toxicomanie ou de santé mentale.

À venir au réseau

Novembre	»	22 : journée d'activité pour la semaine de prévention de la toxicomanie
Décembre	»	campagne des paniers de Noël
Janvier	»	30-31 : Conférence provinciale du réseau (<i>plus de détails à venir</i>)
Mars	»	14-15-16 : formation de base ds
Mai	»	30-31 et 1er juin : formation de base ds